

## ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

## ATTESTATION DE PASSAGE EN 3ème ANNÉE DU BACHELOR EPITECH

## REF/APP/13B/25D/EPITECH-SA

Je soussigné, **Ghislain GANDJONON**, Responsable pédagogique de l'école privée d'enseignement supérieur en informatique **Epitech - Cotonou**, certifie que l'étudiante **ABOUDOU Michkath Ariké fumilayo**, née le **7 Juillet 2004** à **Cotonou**, a satisfait aux conditions obligatoires de passage en 3ème année du cursus Bachelor d'Epitech, pour l'obtention du Bachelor en Ingénierie logicielle. Ces conditions sont :

- l'obtention des 120 crédits,
- la validation des modules barrages que sont : l'innovation, les compétences générales (soft skills), le socle technique, le supplément technique, les écrits professionnels et l'anglais.

Ainsi, au titre de l'année académique 2024-2025, elle est autorisée à poursuivre ses études en 3ème année du cycle Bachelor en **Ingénierie logicielle d'Epitech**.

En foi de quoi, la présente attestation de passage lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Cotonou, le 2 Juin 2025

EPITECH.
L'ECOLE DE L'INNOVATION ET DE
L'EXPERTISE INFORMATIQUE
COTONOU - BENIN / Tél : +229 69 07 77 30

**Ghislain GANDJONON** Le responsable Pédagogique

